

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Arrondissement de Largentière

MAIRIE
DE
PAYZAC
07230

**Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
sur la page de Payzac :
www.pays-beaumedrobie.com**

Téléphone : 04.75.39.47.46

Télécopie : 04.75.36.21.37

Mail : mairiepayzac@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 AVRIL 2017

Présents : Marion BROUSSE -Charlotte GRANCIER - Carine PANSIER - Françoise LEYRIS
- Daniel BOISSIER, François COULANGE - Hubert LEPOITEVIN - Serge LUTAUD.

Absents : Emmanuelle RAGOT, Guillaume BERNE, David LOUCHE, Jean BISCARAT
Olivier ROGIER.

Excusés : Jean-François PEILLEX, procuration à Françoise LEYRIS.
Nadine FRENY, procuration à Carine PANSIER.

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation des comptes rendus du précédent conseil :

Le conseil approuve le compte rendu du 14 mars 2017.

Secrétaire de séance : Mme BROUSSE Marion

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales :

Le Conseil municipal réuni ce jour, après en avoir délibéré

• **Décide**

De voter le taux des 3 taxes communales suivant tableau ci-joint :

Désignation des Taxes	Taux
Taxe d'Habitation	10.09 %
Foncière bâti	12.61 %
Foncière non bâti	51.35 %

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget principal 2017 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2017 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses: 485 380,60 €-Fonctionnement Recettes: 485 380,60 €
Investissement Dépenses :1 162 827,24€-Investissement Recettes: 1 162 827.24 €

Détail des dépenses d'opérations d'équipement (504 381,00€ - Prévisions nouvelles) :

Travaux de voirie : 60 000,00 € plus 8 481,61 € de Reste à réaliser 2016.

Ordures ménagères : 26 826,00 € de Reste à réaliser 2016.

Travaux bâtiments : 36 304,00 €.

Achat de matériel et mobilier : 15 550,00 €

Frais documents urbanisme : 34 380,00 € de Reste à réaliser 2016.

Acquisition terrain : 2 500,00 € de Reste à réaliser 2016.

Réhabilitation logement Brès : 1 857,00 € plus 5 494,35 € de Reste à réaliser 2016.

Réseau éclairage public : 12 887,62 € de Reste à réaliser 2016.

Ecole - Cantine : 406 977,00 € plus 517 418 ,66 € de Reste à réaliser 2016.

Adap Accès Handicap : - 16 307,00 € plus 23 100,00 € de Reste à réaliser 2016.

Détail des recettes d'opérations d'équipement (293 367,09 € - Prévisions nouvelles) :

Travaux de voirie : 0,00€.

Ordures ménagères : 10 000,00 € de Reste à réaliser 2016.

Travaux bâtiments : 7 564,00 €.

Achat de matériel et mobilier : 2 026,00 €.

Frais documents urbanisme : 11 460,00 € de Reste à réaliser 2016.

Réseau d'éclairage public : 9 189,00 € de Reste à réaliser 2016.

Ecole - Cantine : 283 777,09 € dont Subvention travaux : 177 300,00€, Emprunt : 39 488,09 €,

Ligne de Trésorerie 66 989,00 € plus 603 090,00 € de Reste à réaliser 2016 dont Subvention travaux : 153 090,00€, Emprunt : 350 000,00, Ligne de Trésorerie 100 000,00.

Le Conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Vote du budget assainissement 2017 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget assainissement 2017 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses: 26 827,99 € Fonctionnement Recettes: 26 827,99 €

Investissement Dépenses: 21 888,45 € Investissement Recettes: 21 888,45 €

Détail des dépenses d'opérations d'équipement (2 280,00€) :

Les Salles : 2 280,00 €.

Le Conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire approuve le budget primitif du budget assainissement de la commune pour l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Prestation d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la commune (adressage) :

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Autorise Monsieur le Maire à signer le devis concernant la prestation proposée par La Poste (diagnostic, audit et conseil, réalisation du plan d'adressage dans le guichet adresses, assistance à maîtrise d'ouvrage) pour 354 adresses à traiter pour un Montant ht de 5660,75 € (Ttc 6792,90 €).

-Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Branche Service Courrier Colis de La Poste.

Questions diverses :

Tableaux de tenue des bureaux de votes pour les élections présidentielles.

Fin de séance: 22 heures 20



